Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212202915-20260327-202620-DE

MAIRIE DE SAINT-GILDAS
CÔTES-D'ARMOR
22800

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 27 Mars 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt sept mars à dix neuf heures et cinq minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-GILDAS régulièrement convoqué le vingt mars deux mille vingt six en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie.

Présents : Mme Carine MÉROT, Maire ; Mme Annie SIMON et M Yvon SÉRANDOUR, Adjoints ; Mme Isabelle GARGENT, M Bruno CRUCHET, Mme Béatrice CHAPELAIN LE CALVEZ, M Stéphane LE HÉGARATTE, M Franck PERRON, M Anthony TARDIVEL, Mme Marie LEPAGE, Mme Léa DELISLE.

Date de la convocation : 20 Mars 2026

Date d'affichage : 3 Avril 2026

Secrétaire de séance : Il est procédé, conformément à l'article L2121-15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Léa DELISLE

Délibération n° 2026 – 20

DÉLÉGUÉ MISSION LOCALE

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité de 11 voix pour.**,

- DÉSIGNE son délégué qui représentera la commune au sein de la Mission Locale de SAINT-BRIEUC :

Mme Béatrice CHAPELAIN LE CALVEZ

Mme Le Maire,
Carine MÉROT

"Par délégation du Maire"
Annie SIMON, 1ère adjointe

MAIRIE de ST-GILDAS (Côtes d'Armor)